

**« Analyse de pratiques plus ou moins formalisées
d'autoproduction »**

« *Mon jardin, c'est ma santé !* »

Elsa BAUVET
Jérémy LAMARRE
Aude TALIGROT
Rémi VEZIAN
(Groupe 5)

Master 2 RH ESS
« Management des projets et des compétences »
Philippe OSWALD
2009/2010

SOMMAIRE

I. Introduction.....	2
A. Problématiques	2
B. Approche théorique.....	2
C. Hypothèses de départ.....	4
II. Méthodologie d'enquête.....	5
A. Choix méthodologique.....	5
B. Choix des acteurs interrogés.....	6
C. Présentation des jardins et personnes interrogées.....	7
• Le jardin des Aures	7
• Le jardin de La Bricarde	9
• Le jardin de Semailles	11
III. Les jardins collectifs.....	14
A. ... un réel outil vecteur d'utilité sociale... ..	14
• Un lien social et une entraide.....	14
• Une alimentation plus saine et une éducation à l'équilibre alimentaire ..	15
• L'activité physique et le rapport à la nature	16
• La valorisation et l'épanouissement individuel.....	16
• La proposition d'un modèle de circuit court.....	16
B. ... mais qui a ses limites	17
• La nécessité de sortir de l'idéologie d'un lien social naturel.....	17
• L'utilité sociale de l'animateur	17
• Une production insuffisante	19
Conclusion	20
Bibliographie.....	23
Annexes.....	24

I. INTRODUCTION

A. Problématiques

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'un travail universitaire de recherche dont la problématique générale est la suivante :

- « Les bénéficiaires sont-ils appréhendés comme de simples « ayant-droits » au regard de leur statut social ou comme des acteurs de la situation qu'ils traversent ? »

Pour répondre à cette problématique, les étudiants se sont répartis dans cinq groupes avec chacun une problématique plus spécifique. Pour notre part, nous sommes parties des problématiques suivantes :

- **Que produisent les pratiques d'autoproduction de spécifique ? En quoi dépassent-elles la simple problématique de l'accès à l'alimentation ?**

B. Approche théorique

Selon Guy ROUSTANG, l'autoproduction joue un rôle considérable dans la création de richesses de notre pays puisque l'on estime qu'il faudrait augmenter de 50 % le PIB si on tenait compte de l'économie non monétaire telle que l'autoproduction. L'autoproduction spécifique porte généralement sur des travaux de reconstruction de bâtiments ou encore des travaux autour du jardin. Nous nous intéresserons à l'autoproduction dans les jardins pour ce dossier.

L'autoproduction aussi appelée « autoproduction accompagnée » contribue à la lutte contre les inégalités.

Après plusieurs années d'enquête, Guy ROUSTANG a pu constater que l'autoproduction n'a pas d'effets significatifs en terme d'emploi mais agit au niveau de l'ordre du « **primordial** » (premier dans l'ordre des choses) chez l'homme : **effet de consolidation de la sphère privée** avec un accès alternatif à la satisfaction des

besoins, mais d'autres effets ont lieu comme : la **restauration de l'image de soi**, un **apprentissage de l'autonomie** et un **rôle d'initiation informelle à la sphère publique**.

Au niveau familial, elle permet un **repositionnement éducatif** des adultes par rapport aux jeunes qui voient leurs parents travailler. L'autoproduction contribue également au **capital social** des personnes en difficultés, les jardins représentent un nouvel espace public, une sorte d'agora, où le mélange de cultures se fait autour du jardin ; c'est souvent l'occasion d'échange de savoir-faire, de dons contre dons. Les jardins sont aussi supports **d'intégration sociale** et de **reconnaissance entre communauté**, ils facilitent l'apprentissage de règles et de civilité. Et enfin au niveau économique, le jardin permet d'économiser et **d'améliorer la qualité et la diversité de l'alimentation**.

Guy ROUSTANG distingue 3 types de jardins partagés d'autoproduction :

Les jardins de développement social : il est proposé à des résidents d'habitat social de cultiver individuellement une parcelle dans un groupe de jardins à proximité du lieu d'habitation. Les actions s'inscrivent dans le cadre des politiques de développement social urbain. Il s'agit d'équipements de quartier ouverts sur l'extérieur avec une participation aussi large que possible de tous les jardiniers à l'organisation de la vie sur les jardins. Pour notre étude, nous nous sommes appuyés sur le Jardin de la Bricarde à Marseille 15°.

Les jardins collectifs d'insertion : un animateur propose à des personnes en difficultés de cultiver ensemble une même parcelle. L'objectif est de redynamiser un public, de favoriser la reconstruction de la personne par la participation à un groupe et à une activité enrichissante. C'est le cas de l'Association Semailles à Avignon sur laquelle nous avons appuyé notre étude.

Les jardins collectifs d'agrément : des habitants prennent plaisir à cultiver ensemble sur une parcelle commune des fleurs et des plantes aromatiques. Le Jardin des Aures à Marseille 15° fait partie de cette catégorie.

C. Hypothèses de départ

Pour nos hypothèses de départ, nous nous appuyons sur le travail de Guy Roustang¹ et sur les expériences de chacun. Nous partons ainsi des postulats suivants :

L'autoproduction, et plus spécifiquement les jardins partagés, permet de dépasser la simple question de l'alimentation car elle a une « grande » utilité sociale. Elle permet en effet de créer du lien social et est donc un facteur de socialisation. Cette socialisation se fait à deux niveaux :

D'une part, l'autoproduction a un effet positif sur la socialisation primaire (c'est-à-dire celle au sein de la famille, de la sphère privée) puisqu'elle permet de consolider et de renforcer les liens familiaux (par différents mécanismes que nous essayerons de déceler dans notre enquête).

D'autre part, elle renforce la socialisation secondaire (c'est-à-dire au sein de la société) puisque les jardins partagés permettent aux individus de sortir de l'exclusion par la création des liens sociaux.

De plus, l'autoproduction doit permettre aux usagers de changer en profondeur leurs pratiques en termes d'alimentation mais aussi leur consommation car leur regard sur ces comportements et principes évoluent.

Si cela semble acquis de part les différentes expériences qui se sont déroulées depuis quelques années, nous avons voulu le vérifier sur le terrain. D'autre part afin de pouvoir relier notre travail avec celui des autres groupes, nous nous sommes également intéressés aux thématiques suivantes :

- *La régulation / la gouvernance* : quelle place pour l'utilisateur et les différentes parties prenantes dans les jardins d'autoproduction ?
- *La mesure* : comment mesurer l'utilité sociale des jardins ? Quels impacts sur l'alimentation ?
- *Le modèle économique* : est-ce une alternative au modèle économique dominant ?

¹ <http://cours.univ-valenciennes.fr/file.php/612/module04UtiliteSociale/conference26.html> (date de consultation : 10/09/09)

II. METHODOLOGIE D'ENQUETE

A. Choix méthodologique

Les problématiques nous guident vers une enquête qualitative. On voit en effet assez difficilement comment réaliser une enquête quantitative pour répondre à des questionnements sur le lien social, la socialisation, l'utilité sociale, la gouvernance, etc.

Nous avons alors fait le choix de nous orienter vers des entretiens semi-directifs c'est-à-dire qu'« *il n'est ni entièrement ouvert, ni canalisé par un grand nombre de questions précises. Généralement, le chercheur dispose d'une série de questions-guides, relativement ouvertes, à propos desquelles il est impératif qu'il reçoive une information de la part de l'interviewé. Mais il ne posera pas forcément toutes les questions dans l'ordre où il les a notées et sous la formulation prévue. Autant que possible, il « laissera venir » l'interviewé afin que celui-ci puisse parler ouvertement, dans les mots qu'il souhaite et dans l'ordre qui lui convient.* »²

Ce guide de questions (« grille d'entretiens ») permet au chercheur de ne pas omettre d'aborder des thèmes qui lui paraissent importants pour son analyse. « Le semi-directif » permet aussi de recentrer l'entretien dès lors que l'interviewé « sort » trop des sujets qui intéressent le chercheur. Enfin, il peut s'avérer utile dans le cas où la personne interrogée s'exprime peu et a besoin de questions précises pour s'exprimer (ce qui peut s'avérer fréquent avec des individus qui se sentent illégitimes face au(x) chercheur(s) et n'osent pas s'affirmer).

→ Cette méthode nous paraît donc la plus intéressante car elle permet généralement de libérer la parole et de laisser une grande liberté à la personne interrogée. Et dans les entretiens, le plus intéressant (pour la recherche) est que la personne s'exprime par elle-même sans répondre à des questions précises qui peuvent influencer ses réponses. Nous avons donc travaillé sur des grilles d'entretiens assez larges dans cette optique.

² - Raymond QUIVY et Luc VAN CAMPENDHOUDT, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1995, p. 174

B. Choix des acteurs interrogés

Il nous paraissait important d'interroger différents acteurs pour comparer les discours, les ressentis, ... Les salariés et les bénévoles ont-ils les mêmes attentes ? Trouvent-ils les mêmes intérêts dans l'autoproduction ? Quid de la gouvernance ? Dans cette optique, nous avons donc fait le choix d'interroger quatre catégories d'acteurs : les responsables de structures, les salariés, les usagers et les bénévoles. Nous avons donc élaboré deux grilles d'entretiens³.

³ Cf. Annexes p.25-28

C. Présentation des jardins et personnes interrogées

- Le jardin des Aures :

Type de jardin : Jardin collectif d'agrément

Lieu : Marseille

Date de création :

Nombre d'animateur : 1

Nombre de participants : 15 personnes en moyenne

Partenaires : Association « Accueil et rencontre », Mairie de Marseille.

Le jardin est difficile à trouver. Il est – plus ou moins - isolé dans le parc de l'association « Accueil et rencontre ». Cet accès difficile est sans doute une des causes qui explique la tranquillité qui y règne : pas de bruits, chant des oiseaux, ... C'est un espace vraiment accueillant et chaleureux où on se sent bien.

On imagine que cet espace peut vraiment être un espace idéal pour ceux qui y viennent jardiner et donc habitent dans les immeubles voisins de ce

quartier Nord de Marseille. Il y a un espace « table de jardin » en bois avec un toit vraiment agréable et des chaises un peu partout dans le jardin.



Jardin des Aures, abris réalisés par un chantier éducatif

A la base, c'est une volonté de deux habitants de monter ce jardin sur le terrain de l'association « Accueil et rencontre » (association protestante). Ils ont fait du porte à porte. Petit à petit, le projet s'est monté pour aujourd'hui représenter un jardin de 2000m² avec une quinzaine d'utilisateurs. La mairie loue le terrain à l'association. L'adhésion est de 20 € par an pour les parcelles individuelles et 10 € pour les parcelles collectives.

L'eau est payée à 1/3 par les habitants et 2/3 par la mairie.

Il y a plusieurs parcelles individuelles où les familles font pousser leurs légumes et fruits. Les parcelles sont alors bien divisées les unes des autres par des grillages et autres séparations.

Puis il y a deux parcelles collectives dont une qui sert pour les écoles, pour les actions éducatives. L'autre est réservée aux personnes qui n'ont pas de parcelle individuelle car il n'y a plus de place ou qui n'ont pas le temps. Pour ces parcelles, la production est divisée « à l'improviste ». Il n'y a pas de problèmes car la production sur ces deux parcelles est relativement faible et ce sont des « jardins de loisirs ».

Les personnes engagées dans ce projet sont accompagnées par Julien N qui anime et coordonne les différentes activités de ce lieu.

Personnes interrogées :

- Le responsable du jardin
- Une animatrice du jardin
- Trois usagers (à la retraite)

- Le jardin de La Bricarde :

Type de jardin : Jardin de développement social

Lieu : Marseille

Date de création : 2002

Nombre d'animateur : 1 – en contrat aidé

Nombre de participants : de 10 à 20 personnes

Partenaires : Régie de quartier, Centre Social, Mairie de Marseille

Ce jardin est né dans un contexte particulier de crise :

- Un Centre Social en difficulté régulièrement occupé par un public de jeunes du quartier « squattant le lieu »,
- Un bailleur préoccupé par ce phénomène et inquiet de la dégradation des abords de la cité
- La Régie de quartier, principal employeur du quartier

Ces trois structures souhaitent améliorer les conditions de vie des habitants.

Fort d'expériences de jardins en pied d'immeuble et avec le soutien de partenaires institutionnels comme le « Développement Social Urbain » (DSU) (« Contrat Urbain de Cohésion Sociale » aujourd'hui), un projet de jardin collectif a progressivement vu le jour. Il a été décidé de sensibiliser les habitants à ce projet et durant l'été 2002, une étude de faisabilité a été réalisée auprès des habitants du site grâce à un financement du DSU.

Vu les résultats plutôt probants, le Centre Social et la Régie de Quartier ont proposé conjointement un projet au DSU qui a validé le projet.

Les années 2003 à 2007 ont été difficiles : peu ou pas de respect pour ce jardin (saccage des plantes), personnel menacé, problème avec le voisinage direct sur l'utilisation de l'eau qui provenait du bloc – augmentation des charges pour ces habitants.

Il aura fallu durant ces années l'acharnement et l'engagement des animatrices successives, des responsables de la Régie de Quartier et du Centre Social et l'implication forte de certains habitants pour qu'aujourd'hui ce jardin soit respecté, utilisé, entre autre, par les habitants pour des fêtes familiales en week-end.

Cela a été possible également par l'engagement de la Mairie (Direction des Parcs et Jardins) qui a fourni de la terre végétale, des végétaux et a contribué à l'installation d'une canalisation d'eau directe.

Ce jardin est devenu aujourd'hui le lieu de rencontre et de création de lien social entre plusieurs personnes vivant sur le quartier.

Les écoles (école maternelle principalement) du quartier fréquentent ce lieu pour des ateliers jardinage avec les enfants. Grâce à ce partenariat et cette relation sur le jardin, le Centre Social a pu cette année, pour la première fois depuis 10 ans environ, utiliser les locaux scolaires durant les vacances pour le centre aéré des enfants.

Aujourd'hui, pour la première fois depuis sa création des espaces individuels sont dévolus à la production individuelle de légumes. Ces plantations semblent respectées par les autres habitants. Nous ne pouvons que se réjouir de cette évolution. Il est évident que cette production n'est pas suffisante pour les familles mais elle apparait comme une victoire pour chacun.

Les personnes engagées dans ce projet sont accompagnées par Danielle D. qui anime et coordonne les différentes activités de ce lieu.

Personnes interrogées :

- Le responsable du jardin
- Une animatrice du jardin
- Deux usagers (un adolescent de 15 ans et une dame à la retraite)

- Le jardin de Semailles :

Type de jardin : Jardin collectif d'insertion

Lieu : Avignon

Date de création : 1997

Nombre d'animateurs : 4 encadrants directs

Nombre de participants : 30 salariés en insertion

Partenaires principaux : Fondation Auchan, Région PACA, Département du Vaucluse, Mairie d'Avignon, PLIE, ...

L'association Semailles a été créée en 1997 et a pour principale mission de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes éloignées de l'emploi. Elle est donc organisée sous la forme d'un chantier d'insertion. L'activité de jardinage est donc un outil pour l'insertion sociale et professionnelle.

Membre du « Réseau Cocagne », l'association Semailles s'engage à en respecter la charte

nationale. Cela induit des engagements, en terme de développement durable, soit :

- lutter contre les exclusions et la précarité,
- produire selon les principes de l'agriculture biologique,
- commercialiser ses productions auprès d'un réseau d'adhérents,
- intégrer le secteur professionnel agricole local.

Les salariés en insertion ont des contrats de travail de 6 à 12 mois. Accompagnés de salariés permanents, ils assurent la mise en œuvre des trois activités principales de l'association :

- Un chantier d'insertion « maraîchage » qui s'attache à la production et la vente aux adhérents de fruits et légumes biologiques.
- Un chantier d'insertion expérimental et unique en France « fleurs de Cocagne » consistant en la production et la commercialisation de fleurs biologiques.



Une partie de l'équipe du jardin Semailles.

- Une activité « éducation à l'environnement et au développement durable » avec un jardin pédagogique d'agriculture biologique proposée aux écoles et autres groupes d'enfants.

Il est à noter que ces salariés en insertion (re)découvrent la reconnaissance de leur travail notamment par la relation qu'ils peuvent entretenir avec certains adhérents qui viennent sur site acheter leur panier hebdomadaire. Cette reconnaissance se retrouve également dans les autres activités conduites en direction du public (production de fleurs et « éducation à l'environnement »).

Ainsi, contrairement au jardin de la Bricarde et à celui des Aures, Semailles n'est pas un jardin d'autoproduction. En effet, les producteurs qui sont les salariés en insertion ne sont pas les consommateurs finaux de la production. Cependant, en s'attachant à l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées de l'emploi par la production et la vente de produits biologiques à ses adhérents, Semailles propose :

- la démocratisation des produits biologiques
- l'éducation à l'environnement et au développement durable de ses adhérents et salariés en insertion
- une implication des adhérents dans l'insertion des salariés
- un schéma de circuit court
- la possibilité pour des personnes en difficulté de s'engager dans une démarche d'insertion professionnelle par une activité en CDD/contrat aidé.

La production de produits biologiques devient donc un outil d'insertion innovant mais induit des impacts parallèles de sensibilisation à une alimentation saine et d'émergence d'échanges locaux avec le moins d'intermédiaires possibles.

Semailles vend ses produits en réseau fermé à ses adhérents ; les salariés en insertion peuvent bénéficier d'une partie de la production par une vente à tarif réduit de paniers.

Personnes interrogées :

- Le directeur de l'association
- 2 ouvriers en insertion
- 2 salariés (chef de culture et chef d'équipe)

→ Selon la typologie des jardins proposés par Guy ROUSTANG, nous pouvons alors affirmer que les jardins des Aures et de la Bricarde sont des « **jardins collectifs d'agrément** » et des « **jardins de développement social** » alors que le jardin de Semailles est un « **jardin collectif d'insertion** ». ⁴

⁴ Cf. p.3 de ce dossier

III. LES JARDINS COLLECTIFS...

A. ... un réel outil vecteur d'utilité sociale...

Il nous semble qu'il n'est pas adéquat ici de débattre de la notion d'utilité sociale et de sa mesure car cela est le travail théorique d'une thèse. Nous nous « contenterons » donc d'évoquer quelques éléments qualitatifs qui sont reconnus comme facteurs d'utilité sociale :

- Un lien social et une entraide

Julien N. a été mobilisé sur le jardin des *Aures* par son association de groupement de jardins il y a 3 ans pour le redynamiser et recréer un lieu d'entraide, de partage, de lien social qui commençait à disparaître. Il insiste sur le fait que si aujourd'hui il y a en effet réellement un lien social, il ne va pas de soi. Il est souvent à l'origine des évènements collectifs qui s'organisent dans le jardin : fête de quartier, repas d'anniversaire, grillades, ...

Les usagers nous informent qu'en effet pour eux le jardin est vraiment un moyen de sortir de l'isolement, de rencontrer d'autres cultures, de partager ... « on mange, on danse, on chante ». Ils voient parfois des autres jardiniers en dehors de cet espace de socialisation.

« Ces projets de jardins restent des projets participatifs chacun peut s'exprimer et apporte une pierre à l'édifice » nous raconte Marie-Do, chef d'équipe à Semailles.

On trouve aussi une aide informelle. Ainsi, lors de notre observation, une dame qui n'écrit pas très bien le français demande à l'animateur de lui corriger une lettre.

Nous avons retrouvé les mêmes modalités de fonctionnement, des attentes similaires des jardiniers et une implication aussi forte de Danielle D. sur le jardin de la Bricarde. Nous y avons aussi observé une solidarité intergénérationnelle : un adolescent et une retraité s'échangeaient des conseils, des « coups de main ».

→ *Finalement, il apparaît donc que les jardins collectifs permettent bien de créer du lien social, de sortir certaines personnes de leur isolement grâce à ces projets participatifs. Cependant, ce lien social est impulsé par un animateur d'où l'importance du rôle de l'encadrant.*

- Une alimentation plus saine et une éducation à l'équilibre alimentaire

Le « tout bio » s'est imposé de lui-même pour tous les jardiniers. Les productions correspondent à l'investissement en temps de travail des familles et leur permettent de mieux consommer. Ils sont très contents de leur production puisqu'ils nous annoncent aller un peu moins au supermarché grâce aux récoltes. En visitant le jardin, on se rend compte de la production de fruits et légumes de saison sans apport de produits chimiques. Les herbes aromatiques sont également à l'honneur et ont une place de choix dans ces jardins. Les usagers des parcelles individuelles se font des échanges.

Un usager nous dit même que depuis qu'il mange ses productions du jardin, il a réglé un problème qu'il avait au pied depuis des mois ... (réel ou pas, cela démontre l'importance que les usagers accordent à leur alimentation. Ils veulent manger bio, manger plus sainement). D'autres nous disent avoir changé d'alimentation depuis qu'ils sont au jardin : ils regardent plus ce qu'ils achètent, il y a une réelle prise de recul par rapport à leur alimentation. Les habitants prennent conscience de l'importance de leur choix alimentaire et des risques environnementaux également lorsqu'ils utilisent des engrais naturels ou au contraire nocifs pour la santé.

→ *Le jardin a une vraie valeur éducative ! On ne cultive pas juste pour se nourrir mais aussi pour apprendre à connaître ce qu'on mange et à changer son alimentation.*

Enfin, les habitants s'échangent des plats de leur pays d'origine (pour les immigrés) ou de celui de leurs parents (enfants d'immigrés), ce qui permet donc un enrichissement culturel en matière de pratiques et de goûts culinaires.

Concernant le jardin Semailles, les salariés en insertion sont eux aussi confrontés à une culture maraîchère biologique. Ainsi, leur activité professionnelle au sein de ce jardin a certainement une influence sur leur alimentation et/ou sur l'importance qu'ils donnent à la qualité de leur alimentation. Cela peut donc être considéré comme une sorte de conscientisation et donne à l'activité de Semailles une dimension éducative à l'alimentation envers ses propres salariés en insertion. Salariés qui peuvent, à leur tour, conscientiser leur entourage à ces problématiques autour de l'alimentation.

- L'activité physique et le rapport à la nature :

Sur le jardin des Aures, les usagers sont, en majorité, des retraités. Et d'eux-mêmes, ils nous affirment que c'est très important pour leur santé de participer au jardin. D'abord, pour l'alimentation comme nous l'avons vu. Mais aussi parce qu'ils pratiquent de fait une activité physique. Une dame nous dit s'être remis d'un accident vasculaire grâce au sport qu'elle fait au jardin et pense que c'est ce qui la maintient en forme et en vie alors qu'elle s'aperçoit qu'un nombre important de personnes de son âge sont malades ou décèdent.

Ainsi, les jardins collectifs représentent une opportunité pour les personnes n'ayant pas accès à un terrain naturel (exemple : ceux qui vivent dans des immeubles, sans jardin,...) d'une part et à une activité physique en milieu naturel d'autre part.

Enfin, il est à noter aussi que pour certains citadins pouvoir travailler la terre permet de découvrir un rapport à la nature qu'ils n'ont jamais connu. Cela peut avoir des effets sur les gestes et comportements du quotidien : tri des déchets, respect de l'environnement, etc.

→ « *Mon jardin c'est ma santé* ».

- La valorisation et l'épanouissement individuel :

Enfin, et c'est certainement le point qui se retrouve le plus dans les trois jardins : cultiver la terre, travailler, produire permet à ces personnes de s'épanouir.

En effet, lors de nos différentes visites et divers entretiens, ce qui était le plus flagrant c'était la fierté des usagers ! Ils insistent pour nous montrer leur production et étaient très heureux à l'idée de nous expliquer ce qu'ils faisaient, leurs méthodes de jardinage, la variété de leurs légumes, ...

A Semailles, nous avons pu entendre des salariés en insertion insister sur l'importance de travailler la terre. Marie-Do de Semailles nous explique que la réconciliation avec la terre entraîne une réconciliation avec la société. « *Pour ne pas cacher la misère : il faut valoriser les personnes, favoriser le contact entre le jardin et le monde de l'entreprise.* » Les jardins réconcilient les personnes avec le monde extérieur : les pouvoirs publics, les partenaires sociaux, la hiérarchie, la société civile et le monde de l'entreprise.

→ *Le jardin c'est donc aussi la santé psychologique et une réconciliation avec le monde extérieur ...*

- La proposition d'un modèle de circuit court

Ces jardins permettent de développer un circuit de production-consommation court puisqu'il est soit réduit à néant (le producteur est le consommateur, et inversement) soit réduit au minimum (les consommateurs achètent leur production directement chez, et au, producteur).⁵

B. ... mais qui a ses limites ...

- La nécessité de sortir de l'idéologie d'un lien social naturel :

Il faut se méfier d'un discours qui nous apparaît comme utopiste car il affirme que les jardins sont naturellement vecteurs de lien social. Or, la construction du lien social dans ces espaces, bien qu'elle soit- en effet - facilitée par une proximité physique entre les jardiniers, est en permanence **le fruit d'un travail.**

⁵ Nous revenons plus en détails sur ce circuit court, et ses problématiques : p.21

Cette activité est réalisée par les animateurs (et parfois par des usagers qui endossent un rôle de leader) qui ont un rôle essentiel pour la construction et le maintien de l'utilité sociale du jardin. En effet, sans eux, on peut légitimement supposer que les jardins seraient des espaces où les individus se croiseraient plus qu'ils ne rentreraient en contact car comme nous l'avons exposé ci-dessus, les espaces de rencontres et de convivialité sont **le produit des initiatives de ces animateurs.**

- L'utilité sociale de l'animateur

Nous considérons que les animateurs de ces espaces ont un rôle prépondérant dans la création et le maintien du lien social entre les jardiniers. Véritable pivot de l'activité dans sa globalité (animation du lieu, régulation des conflits entre jardiniers, accompagnement individualisé et collectif, personne-ressource dans la recherche de financements, de marchés potentiels...), ces personnels sont pour la plupart **en situation précaire**. La majorité d'entre eux sont en contrat aidé, sur des périodes limitées (CDD) et rémunérés sur la base du SMIC. Bien évidemment, ils ne comptent pas leurs heures et s'engagent généralement personnellement dans la vie du jardin.

Nous sommes en présence d'une contradiction souvent rencontrée dans le monde de l'Economie Sociale et Solidaire, à savoir que le « porteur physique » du projet est lui-même dans une situation précaire pour travailler en lien avec un public en difficulté. Ces animateurs sont souvent isolés sur leur jardin, parfois en difficulté face au public à recevoir et à accompagner. Certains se regroupent dans le cadre d'un réseau et peuvent, de fait, participer à des temps d'échange, de rencontre qui leur donnent l'occasion de rompre avec un quotidien parfois difficile.

Le devenir de ces jardins passe nécessairement par une considération accrue de ces postes d'animateurs même si pour certains, l'association, par son Conseil d'Administration, est présente et soutient activement son personnel.

Autre problème à souligner qui a des conséquences fortes tant auprès de l'animateur qu'en direction des jardiniers et le devenir du jardin : le principe des contrats aidés (CAE aujourd'hui) fait qu'après une période d'une année, voire deux,

le salarié concerné ne peut plus travailler avec ce type de contrat et l'association doit recruter un nouvel animateur si le financement du poste n'est pas acquis. Ces situations catastrophiques de « **turn over** » du personnel pour la dynamique du jardin sont difficilement comprises et acceptées.

Sur le jardin de la Bricarde, pour répondre à cette situation, la Régie de Quartier et le Centre Social se succèdent en qualité d'employeur pour maintenir la même personne en poste d'animation. Une recherche de contrat en « adulte relais » est en cours qui permettrait de s'engager sur un CDD de 3 ans renouvelable une fois. Cette solution n'est pas la panacée mais doit amener l'animatrice à pouvoir également réaliser une formation, développer son projet (concrètement, engranger une expérience professionnelle forte pour rebondir éventuellement sur un autre projet). Pour l'employeur, ce temps doit être utilisé pour rechercher des financements pérennes en sollicitant les partenaires institutionnels concernés.

- Une production insuffisante :

Une autre limite importante imputable aux jardins collectifs réside dans le fait qu'elle ne permet pas une production suffisante pour l'alimentation des usagers. Les récoltes ont **plus valeur de complément** que de véritables substituts à l'achat de produits alimentaires.

Nous voyons par les pratiques constatées sur les différents jardins visités que l'autoproduction par le travail du jardin dans ces conditions n'est pas suffisante pour nourrir une famille. Même si les activités de jardinage produisent d'autres effets liés à l'utilité sociale, la production insuffisante ne permet pas de répondre au besoin premier qu'est celui de l'alimentation.

CONCLUSION :

Pour clore ce dossier, il nous paraît intéressant de revenir sur les postulats et a priori que nous pouvons désormais confronter à la réalité du terrain :

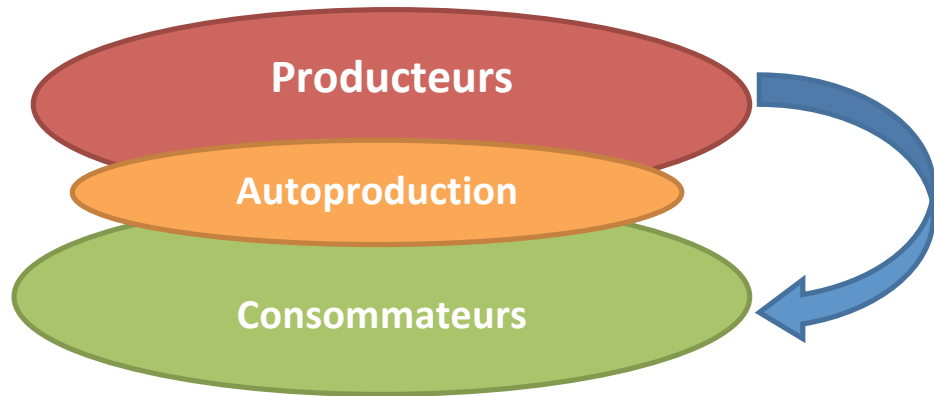
Nous avons une vision idéale des jardins collectifs qui s'est avéré en réalité plus mitigée. En effet, d'abord, il est utile de souligner une nouvelle fois que le lien social n'est pas un acquis naturel qui s'installerait dès lors que des personnes se retrouvent dans un même espace pour jardiner. Ce lien social se construit, se travaille, s'alimente, se régénère grâce au travail des animateurs. Or, comme nous l'avons mis en évidence, ces derniers sont dans des situations précaires et donc le lien social dans ses espaces l'est d'autant ... On peut alors s'inquiéter, en tout cas s'interroger, sur l'avenir de certains de ces jardins si les pouvoirs publics ne dégagent pas les budgets pérennes au maintien de ces postes d'animateurs sur les jardins. Le lien social, la solidarité, la convivialité entre les usagers « survivrait » elle à l'absence de ces piliers ?

Deuxièmement, nous avons surévalué la production pour les usagers. En effet, les parcelles sont trop petites et les usagers y sont trop nombreux pour que les jardiniers puissent, en majorité, produire une récolte suffisante pour diminuer réellement leurs achats. Alors, est-ce vraiment un modèle alternatif au modèle économique dominant ?

Par contre et c'est là un de ses intérêts, ce type de pratique s'apparente à un principe de distribution en circuit court (pas d'intermédiaire entre le producteur et le consommateur).

Schéma du modèle économique des jardins collectifs et d'autoproduction :

Circuit court



Certes, en lui-même, le jardin d'autoproduction est un modèle alternatif au modèle économique dominant puisqu'il élimine tous les intermédiaires qui y sont à l'œuvre et permet une transparence du produit pour le consommateur puisqu'il est aussi le producteur. Mais en réalité, moins qu'une alternative, il n'en est qu'un complément. Peut être devrait-on plutôt le présenter comme une simple branche à l'intérieur du modèle économique dominant dans la mesure où il en fait partie puisque les usagers y sont dépendants pour leur alimentation ?

Cet état de fait est peu contestable pour quiconque s'aventurera dans un jardin d'autoproduction comme nous l'avons fait. Peut-il toutefois devenir une réelle alternative au modèle économique dominant ? Cela nous semble peu probable car pour que l'autoproduction alimentaire devienne dominante, il faudrait bouleverser profondément la société dans laquelle nous vivons. Par exemple, il faudrait d'abord revoir l'architecture urbaine pour y dégager suffisamment de terres cultivables (espace avec terre végétale et point d'eau accessible).

L'expérience du jardin de la Bricarde montre qu'il a pu se développer et être respecté à partir du moment où les plantations poussaient (apport de terre végétale par la Mairie et réseau d'arrosage opérationnel). En effet, l'arrosage était un conflit entre les riverains et les jardiniers car ils utilisaient l'eau d'un robinet collectif affecté

à un immeuble (consommation imputée aux habitants du bloc) pour que chaque citoyen puisse cultiver une production suffisante à son alimentation.

L'autoproduction semble donc difficilement être une alternative au modèle économique dominant. Elle n'en a d'ailleurs ni la volonté ni la prétention. Les jardins d'autoproduction sont avant tout des espaces de rencontres, de lien social, de travail de la terre dont l'objectif est de permettre aux individus de sortir de l'isolement, ou de s'épanouir, ou bien encore de retrouver une confiance en eux, etc. avant de devenir une solution conséquente pour le développement d'une alimentation biologique et diversifiée.

Les expériences d'autoproduction doivent donc être appréhendées par rapport au contexte de modèle économique dominant et des autres expériences alternatives pour pouvoir proposer un modèle alternatif cohérent, pertinent et viable.

En effet, il serait intéressant de s'inspirer du fonctionnement de ces jardins d'autoproduction pour la construction d'une alternative réelle au modèle économique dominant. Cette alternative à construire ne doit-elle pas s'imprégner, par exemple, de la place de l'utilisateur dans l'autoproduction, qui n'est pas un simple bénéficiaire, un assisté social, mais un véritable acteur ?

BIBLIOGRAPHIE

- Raymond QUIVY et Luc VAN CAMPENDHOUDT, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1995
- <http://cours.univvalenciennes.fr/file.php/612/module04UtiliteSociale/conference26.html> (date de consultation : 10/09/09) [Module de Guy ROUSTANG sur l'autoproduction]
- Agence Régionale Pour l'Environnement, *Etude sur les jardins collectifs en Provence-Alpes-Côte d'Azur*, 2008-2009
- Guide des jardins de Cocagne, cultivons la solidarité ! Edition Alternatives

ANNEXES

- Document 1 : Grille d'entretien pour les salariés/responsables
- Document 2 : Grille d'entretien pour les usagers/bénévoles
- Document 3 : feuille de route
- Document 4 : copie du powerpoint de présentation du sujet

Document 1 :

Questions pour les salariés et responsables :

Présentation :

- 1) Pouvez-vous vous présenter SVP ?
- 2) Quel est votre parcours professionnel ? Quelles études ?
- 3) Quelle est votre fonction précise au sein de l'association ?

Activités dans l'association :

- 4) Comment avez-vous connu cette association ? Connaissez-vous les jardins collectifs et l'autoproduction ? Qu'en pensiez-vous avant de les intégrer ? Pourquoi souhaitez-vous travailler dans une association ? Dans un jardin ?
- 5) Comment se sont passées les premières rencontres et le recrutement ?
- 6) Combien de temps passez-vous dans l'association ?
- 7) Quelle est votre participation dans l'association ? Pouvez-vous nous décrire une de vos journées types ?
- 8) Comment pensez-vous évoluer au sein de l'association ? Comment peut-elle évoluer ? Comment devrait-elle évoluer selon vous (si vous pensez qu'elle doit évoluer) ?
- 9) Qu'est-ce que vous aimez dans ce travail et qu'est-ce que vous n'aimez pas ?
- 15) Valorisez-vous l'expérience acquise ? Si oui comment ? (IR : question de la VAE)

Effets de l'association :

- 10) Quelles sont vos attentes par rapport à cette structure ?
- 11) Qu'est-ce que vous apportent ces jardins collectifs et que pensez-vous apporter à cette structure ?

Opinion général sur les jardins partagés :

- 12) Que pensez- vous globalement des jardins collectifs ?
- 13) Considérez-vous que l'autoproduction accompagnée s'inscrit dans la question de l'accès à l'alimentation ? Pensez-vous faire partie des associations, des structures d'aide alimentaire type Secours populaire, Croix rouge, Les restos du cœur ? Pourquoi ?
- 14) Quelles relations entretenez-vous avec les épiceries, agriculteurs « concurrents »

Document 2

Questions pour les usagers et bénévoles :

Présentation :

- 1) Pouvez-vous vous présenter SVP ?
- 2) Quel est votre parcours professionnel ? Votre activité aujourd'hui ?
- 3) Quelle est votre fonction précise au sein de l'association ?

Activités dans l'association :

- 4) Comment avez-vous connu cette association ? Connaissez-vous les jardins collectifs et l'autoproduction ? Qu'en pensiez-vous avant de les intégrer ? Pourquoi souhaitez-vous vous impliquer dans une association ? Dans un jardin ?
- 5) Comment se passe l'adhésion à l'association ? Est-elle payante ?
- 6) Comment se sont passés les premières rencontres ?
- 7) Combien de temps passez-vous dans l'association ?
- 8) Quelle est votre participation dans l'association ? Pouvez-vous nous décrire une de vos journées types ?
- 9) Quelles relations (si vous en avez) avez-vous avec la hiérarchie (ou salariés) ?
- 10) Qu'est-ce que vous aimez dans cette activité et qu'est-ce que vous n'aimez pas ?
- 11) Valorisez-vous l'expérience acquise ? Si oui comment ? (question de la VAE)

Effets de l'association :

11) Quelles sont vos attentes par rapport à cette structure ?

12) Qu'est-ce que vous apporte ces jardins collectifs et que pensez-vous apporter à cette structure ? Cette association vous permet-elle de rencontrer de nouvelles personnes ? Cette association vous permet-elle d'exercer une activité physique ?

Opinion générale sur les jardins collectifs :

13) Que pensez- vous globalement des jardins collectifs ?

14) Considérez-vous que l'autoproduction accompagnée s'inscrit dans la question de l'accès à l'alimentation ? Pensez vous faire partie des associations, des structures d'aide alimentaire type Secours populaire, Croix rouge, Les restos du cœur ? Pourquoi ?

16) Quelles relations entretenez-vous avec les épiceries, agriculteurs « concurrents » ?